

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL du 12 OCTOBRE 2015

Présents : Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD,
Mrs. J.P. RADET, J. LAISNE, E. RADET, R. LONGE, P. LONCLE, J.M. BODIER, P.
CLAUSS

Absent excusé : Mr N. LEVESQUE

Secrétaire de Séance : Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 07 septembre 2015.

DOSSIER CONSTRUCTION DE 2 CLASSES

Dossier déposé pour la demande de permis. Nous attendons les remarques de l'Architecte des Bâtiments de France. L'aménagement intérieur peut encore évoluer sans changement du permis.

Le problème du coût est à nouveau évoqué, nous serons attentifs lors des dossiers pour les entreprises.

ACCESSIBILITE DES LOCAUX

Les travaux d'accessibilité seront entrepris le plus rapidement possible (Mairie, Grande Rue, Maison du Pain)

CCAS

Le 12 juin 2013, dans la proposition de Loi de simplification du fonctionnement des collectivités territoriales, la possibilité de ne pas avoir de CCAS pour les communes de moins de 1500 habitants a été introduite. De ce fait, dans un objectif de simplification, le Conseil Municipal propose de remplacer le CCAS par une commission sociale qui devra se réunir au moins une à deux fois par an avec les mêmes prérogatives du CCAS mais sans avoir à voter le budget.

QUESTIONS DIVERSES

- Arbre de Noël
- Tours de garde pour les élections des 06 et 13 décembre 2015
- Communauté de Commune
- Camps de César